

Diagnosticteur immobilier

RNCP23652 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	232
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

FORMADIAG

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mission du diagnosticteur immobilier est de contrôler tout bien immobilier (Habitation, bâtiment tertiaire ou collectif), en effectuant des diagnostics obligatoires tels que Amiante, Plomb, Termites, Gaz, Electricité ou DPE ; ainsi que de définir et effectuer des diagnostics complémentaires non obligatoires tels que Assainissement non collectif, ERNMT, Loi Carrez, Sécurité Piscine, Calcul de millièmes, Audit SRU...

Son rôle permet la vérification des normes sanitaires et de sécurité, notamment lors de la vente ou de la location d'un logement.

Les enjeux énergétiques avec le DPE prennent une place de plus en plus importante, et demande au diagnosticteur d'effectuer des préconisations en vue de l'amélioration énergétique des bâtiments en concordance avec les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.

Aux frontières du bâtiment et de l'immobilier, ce métier implique des contacts permanents avec les professionnels du bâtiment et de l'immobilier tels qu'architectes, agences, syndics, notaires.

Le diagnosticteur a un devoir de compétence, d'indépendance, d'impartialité, et de souscription d'assurance (RC professionnel). Il peut exercer en qualité d'indépendant ou salarié, et il doit depuis le 1er Novembre 2007 non seulement se former mais faire valider ses compétences par un organisme de certification accrédité par le COFRAC, en ce qui concerne les diagnostics obligatoires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

1. L'Action Commerciale

Etre capable de :

- Analyser, mener une étude de marché et se positionner sur le marché
- Elaborer une stratégie commerciale
- S'équiper d'outils de communication
- Conseiller les clients et définir leur besoin
- Prospecter de nouveaux clients

2. La Réalisation des diagnostics immobiliers

Etre capable de :

- Rechercher et Définir les diagnostics obligatoires à partir de demandes de clients
- Définir les besoins de diagnostics complémentaires
- Réaliser et conduire les diagnostics

- Enregistrer et analyser les résultats de diagnostics
- Elaborer le Dossier de Diagnostic Technique (DDT)

3. La Gestion Administrative

Etre capable de :

- Rédiger de l'ordre de mission ou devis à la facturation avec les outils informatiques adaptés
- Rédiger des rapports de diagnostics clairs en stricte conformité avec la législation en vigueur
- Assurer la gestion comptable et financière avec le suivi des encaissements et relances

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diagnostiqueur immobilier exerce son activité dans les secteurs de l'immobilier et du bâtiment en tant qu'indépendant ou salarié

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien diagnostiqueur immobilier
- Opérateur de diagnostic immobilier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes :

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury
- Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16863

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP32365

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23652/>